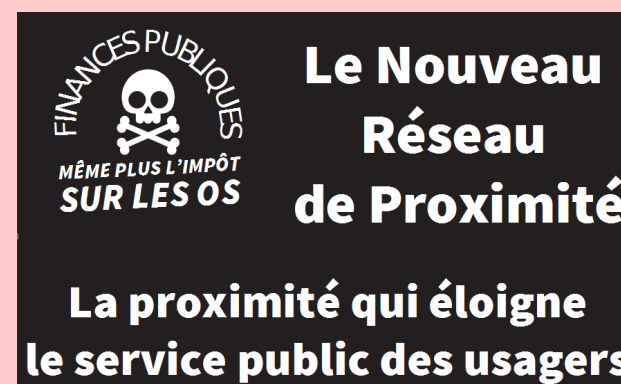




LE NOUVEAU RÉSEAU DE PROXIMITÉ DANS LE 44

OÙ EN EST-ON ?



La chronologie des événements

L'intersyndicale avait demandé l'inscription, à l'ordre du jour du CTL de janvier, d'un nombre important de questions. Comme elles n'ont pas été prises en compte par la DRFiP44, les représentants des Personnels ont décidé de ne pas y siéger.

Pour autant, et pour que les collègues impactés par une restructuration ne restent pas seuls face à leurs inquiétudes et leurs questions, l'intersyndicale Solidaires, CFDT et FO a repris l'attache de la DRFiP44 dans le but d'échanger véritablement et de porter la parole des agent.e.s. Il n'est pas question de se contenter des miettes d'annonces déjà parues sur Ulysse 44 alors que d'ici ou là, des informations remontent des collègues sur l'avancée du plan mortifère (ex : entretiens individuels dans le cadre de restructurations).

Le courriel de l'intersyndicale Solidaires, CFDT et FO

Bonjour Madame Py,
Suite à votre message du 27 janvier 2020, vous proposez à l'intersyndicale Solidaires, CGT, CFDT, FO une réunion informelle afin d'évoquer les sujets posés en amont par l'intersyndicale et que vous n'avez pu aborder suite au boycott de la seconde convocation.

En effet, l'ordre du jour de cette séance n'ayant pas été modifié et aucun message indiquant la prise en compte de nos questions, nous avons choisi de ne pas siéger à ce CTL devant entériner les suppressions d'emplois que nous combattons par ailleurs.

En réponse, l'intersyndicale Solidaires, CFDT, FO vous propose une réunion préparatoire au prochain CTL qui sera consacré aux sujets d'actualité comme entre autres, le Nouveau Réseau de Proximité ou l'accueil sur Rendez vous.

Pour l'intersyndicale, ces sujets méritent d'être posés dans toute leur complexité et de prendre le temps d'y répondre même partiellement. Il est d'autant plus important d'en acter toutes les problématiques (relevé de décisions et tableau d'engagements) que vous avez annoncé certains changements au 1^{er} janvier 2021.

Concernant le Nouveau Réseau de Proximité, même si nous en condamnons le principe et continuons à alerter les élu.e.s et les citoyennes et les citoyens sur la disparition du réseau, nous savons qu'en matière de santé et sécurité au travail, les conséquences des restructurations, fermetures de services doivent être envisagées le plus en amont possible afin de limiter le plus possible les risques et troubles psycho sociaux.

A ce titre et afin d'aller au-delà d'une réunion purement informative et

en complément de votre message du 23 janvier sur Ulysse 44, un certain nombre de précisions est à notre sens indispensable au débat :

- Un état des lieux de tous les services impactés au 1^{er} janvier 2021, mission par mission (services recevant, services perdant),
- Le calendrier d'ici le 1^{er} janvier sur les modalités de transfert que cela soit en termes de mutation ou de missions,
- avec un calendrier précis trésorerie par trésorerie (cf tableau joint),
- La description des modalités de transfert des missions,
- L'évaluation de la charge de travail transférée (articles IR, TH, TF, dossiers RAR, nombre de budgets, lignes de mandats, lignes de titres, ...),
- Le nombre d'emplois transférés et le ratio charges/emplois par service restructuré,
- Les comptes-rendus des GT mentionnés dans votre message sur Ulysse
- Les modalités de transfert des personnels qui sont envisagées pour le département,
- Les nouvelles formes de travail que vous avez évoquées avec les agent.e.s : télétravail (bilan et perspectives) et co- working,
- et sans oublier la problématique immobilière.
- Le calendrier des opérations que vous avez envisagées pour 2022

Concernant l'accueil Jules Verne, et pour faire suites aux échanges en CHSCT et commission immobilière, nous souhaiterions aborder :

- L'articulation en matière d'organisation du travail entre « accueil sans rendez-vous à l'AJV » et « accueil avec rendez-vous à Cassard » ,
- L'accueil des usagères et des usagers ayant rendez-vous dans le bâtiment Cassard
- Le protocole SIP/AJV,
- Vos projets pour le bâtiment Graslin en termes de travaux et de changement du mode de réception des contribuables par les SIE.

Les restructurations que la DRFiP 44 a connues au 1^{er} janvier 2016 avec le passage de 6 SIP et SIE à 4, nous ont montré que la préparation de tels changements est longue, complexe et que la transparence envers les agent.e.s comme envers les organisations syndicales est primordiale quel que soit l'avis des uns et des autres.

Afin de pouvoir avoir un débat nourri des données évoquées, nous vous proposons cette réunion de travail la semaine 12 avec une préférence pour les 17 et 19 mars.

Cordialement,

Nantes le 3 février 2020

**La DRFiP44 restant sourde aux arguments ci-dessus,
l'intersyndicale Solidaires, CFDT et FO lui a fait une nouvelle proposition.**